

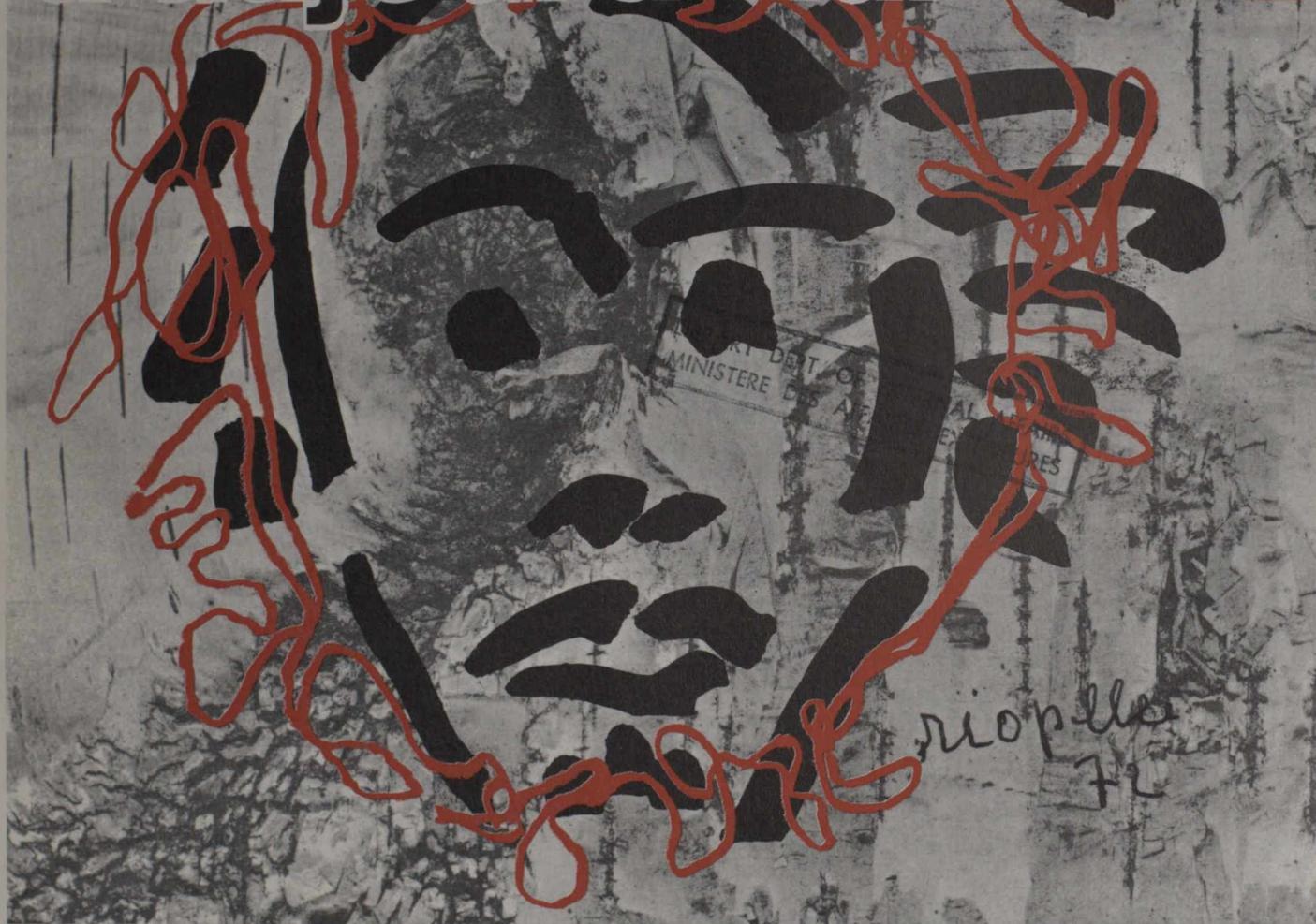
CA1  
EA925  
C12

20/juil.'72  
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E  
3 5036 01029788 8

# CANADA

## d'aujourd'hui



*Eskimo Ficelle*, de Jean-Paul Riopelle

*Dieppe : le raid canadien du 19 août 1942* 🇨🇦 *Sciences de la Terre* 🇨🇦 *Arts : Jean-Paul Riopelle* 🇨🇦 *Flâner dans la Ville* 🇨🇦 *La lutte contre les incendies de forêt* 🇨🇦 *Le centre de terminologie* 🇨🇦 *Investissements étrangers* 🇨🇦 *Qu'est-ce que la francophonie ?* 🇨🇦

MINISTÈRE DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
BIBLIOTHÈQUE  
AUG 24 1972

## actualités

### Canada d'aujourd'hui

Avec son précédent numéro (avril 1972), Canada d'aujourd'hui a modifié et, pensons-nous, amélioré sa formule. Créée en 1967 pour le centenaire de la confédération canadienne, la publication dont le tirage a été d'abord de dix mille exemplaires se présentait sous la forme d'un bulletin d'information de douze pages. Elle a maintenant seize pages auxquelles pourront s'ajouter des suppléments de quatre à huit pages qui traiteront de problèmes généraux propres au Canada (le supplément d'avril 1972 est intitulé Espace et Distances; en octobre, un supplément sera consacré aux institutions parlementaires). Une rubrique Actualités a été ouverte. La couverture du numéro est illustrée, signe de l'attention particulière qui sera désormais apportée à l'image dans l'ensemble de la publication. Tiré à vingt-deux mille exemplaires, Canada d'aujourd'hui est actuellement diffusé en France, en Belgique, en Suisse et en Tunisie.

### Accord franco-canadien sur les droits de pêche

La France et le Canada ont signé en mars dernier un accord sur les droits de pêche dans les eaux territoriales canadiennes, dont la limite a été portée de 3 miles à 12 miles en 1970. L'accord, qui consacre le droit de pêche exclusif du Canada dans ses eaux, permet aux bateaux français — en vertu des droits acquis — de pêcher dans la moitié orientale du golfe du Saint-Laurent, du 15 janvier au 15 mai de chaque année, jusqu'en 1986. Pour les autres pays avec lesquels le Canada a signé des accords similaires (Danemark, Grande-Bretagne, Norvège, Portugal), l'échéance la plus éloignée a été fixée à l'année 1978.

### Bilinguisme dans la fonction publique

En 1971, neuf mille agents de l'Etat et des organismes publics ont suivi des cours de langue seconde (le français ou l'anglais) dans le cadre du programme qui vise à rendre bilingue la fonction publique. Le principal centre d'enseignement des langues, celui d'Ottawa, emploie trois cents professeurs et peut accueillir 1.400 étudiants à la fois : il dispose de 150 salles et laboratoires répartis dans neuf établissements. Plus de huit étudiants sur dix étaient l'année dernière des fonctionnaires anglophones qui apprenaient le français.

### Trois parcs nationaux dans le Grand-Nord

Le gouvernement canadien a décidé de créer, au nord du soixantième parallèle, trois parcs nationaux dont la superficie totale doublera celle des vingt-cinq parcs actuels. Au Yukon, le parc Kluane s'étendra sur près de 22.000 kilomètres carrés; le point culminant du Canada, le mont Logan (6.040 mètres d'altitude) sera situé sur son territoire. Dans les Territoires du nord-ouest, le parc Nahanni (4.765 km<sup>2</sup>), à la frontière septentrionale de la Colombie-Britannique, comprendra la majeure partie du bassin de la Nahanni-du-Sud, affluent de la Liard qui elle-même se jette dans le Mackenzie; le parc national Baffin (21.200 km<sup>2</sup>) sera établi dans la péninsule Cumberland, au delà du cercle polaire arctique. Le ministre responsable des parcs nationaux a reconnu que les deux parcs des Territoires du nord-ouest sont pour l'instant fort difficiles d'accès, mais il a rappelé qu'il en allait de même des parcs de Banff et de l'Ile-du-Prince-Edouard à l'époque où ils ont été ouverts. Or ils ont reçu au total près de quatre millions de visiteurs l'an dernier. Le ministre a observé que ces trois créations porteront à dix le nombre des parcs créés depuis 1968 alors que trois parcs fédéraux seulement avaient été ouverts au cours

des trente années précédentes. Il a laissé prévoir une grande extension des parcs nationaux puisqu'il a dit : « Nous avons maintenant vingt-huit parcs; il nous en faudra au moins soixante au début du siècle prochain ».

### Montréal-Toronto : après le Rapido, le Rapidair

La ligne aérienne Montréal-Toronto est de plus en plus fréquentée : trois mille à quatre mille passagers l'empruntent chaque jour. Aussi la société nationale Air Canada vient-elle de créer le service Rapidair qui comporte près de vingt vols

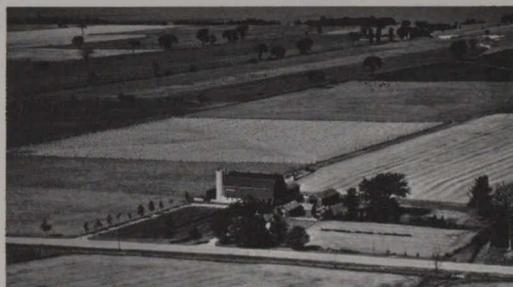
### Moins d'exploitations agricoles, des exploitations plus grandes

Le dernier recensement général du Canada fait apparaître une baisse de 15 p. 100 du nombre des exploitations agricoles au cours de la période 1966-1971. La diminution a été iné-



quotidiens dans chaque sens et, aux deux aéroports, des commodités exceptionnelles pour les voyageurs. Il y a maintenant un vol par heure aux heures dites creuses et un vol toutes les demi-heures aux heures de pointe. Le Rapidair livre ainsi concurrence au Rapido, train d'affaires du Canadien National qui relie chaque jour les deux plus grandes villes du Canada.

gale selon les régions. Très forte dans les provinces de l'Atlantique (35%) et au Québec (24%), elle a été modérée dans l'Ontario et dans les provinces des Prairies (de 12% à 14%) et peu marquée en Colombie-Britannique (3,6%). La superficie totale des terres exploitées n'ayant que légèrement fléchi (2,5%), la superficie moyenne des exploitations a augmenté de 15 p. 100 : elle est passée, en cinq ans, de 161,6 à 176 hectares.

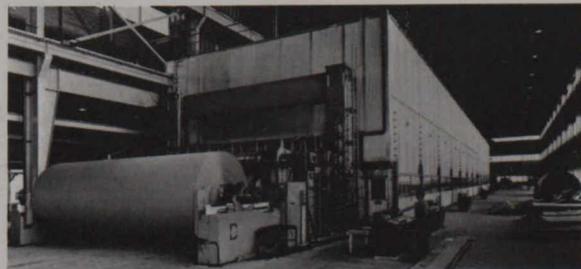


Dans l'Ontario au bord du lac Huron

### Papier : 762 mètres à la minute

Une puissante machine à papier de conception canadienne (Dominion Engineering Works, Lachine, Québec), a été instal-

lée récemment à l'usine de Fabrication (Gironde) de la Cellulose du Pin. Elle peut produire 750 tonnes de papier par jour en fabriquant une feuille de près de 7 mètres de largeur à la vitesse de 762 mètres à la minute (45,7 kilomètres à l'heure).



19 août 1942  
Raid canadien  
à Dieppe

La plage  
de Dieppe après le raid.  
Photographie  
d'origine allemande.



# L'opération Jubilé

 Le 19 août 1942, un peu avant l'aube, une flotte alliée de deux cent cinquante navires approche de la côte normande, en face de Dieppe. Elle a embarqué la veille, dans cinq ports différents de la côte sud de l'Angleterre, environ six mille hommes destinés à combattre à terre. Quatre-vingts pour cent d'entre eux appartiennent à la 2<sup>e</sup> division canadienne que commande le général Roberts, lui-même sous les ordres des généraux Crerar (1<sup>er</sup> corps d'armée) et McNaughton (1<sup>re</sup> armée); l'ensemble de l'action à laquelle ils vont prendre part, l'opération Jubilé, est dirigée par le vice-amiral Mountbatten, chef des opérations combinées (1). Les régiments de l'infanterie canadienne et des chars ont été formés dans les principales villes du Canada : Montréal, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Toronto, Calgary, Regina. Depuis de longs mois, les troupes mènent, dans des cantonnements du sud de l'Angleterre, une existence monotone coupée de manœuvres dont le thème consiste à repousser une éventuelle tentative de débarquement de l'armée allemande.

Les navires sont armés par quelque sept mille sept cents marins, britanniques pour la plupart. Ce sont des navires de guerre (une cinquantaine), des transports de troupe (le plus gros emporte sept cents hommes en armes et un équipage de deux cent quatre-vingts

*Fac-similé du tract lancé  
au-dessus de Dieppe  
le 19 août 1942 à l'aube.*

## FRANÇAIS!

Ceci est un coup de main et non pas l'invasion.

Nous vous prions instamment de n'y prendre part en aucune façon et de ne faire quoi que ce soit qui puisse entraîner des représailles de la part de l'ennemi.

Nous faisons appel à votre sang-froid et à votre bon sens.

Lorsque l'heure sonnera, nous vous avertirons. C'est alors que nous agirons côte-à-côte pour notre victoire commune et pour votre liberté!

marins) et des embarcations permettant le débarquement sur les plages. La flotille amphibie comprend cent quatre-vingt-onze bâtiments de toute taille, depuis les plus petits des landing-crafts (vingt-cinq hommes et un équipage de quatre marins) embarqués sur les gros navires, jusqu'aux chalands conçus pour emporter trois chars d'assaut d'une trentaine de tonnes avec leur équipage. Vingt chalands de ce dernier type portent au total soixante chars Churchill.

Par l'importance des moyens mis en œuvre, l'opération Jubilé est, de beaucoup, la plus importante de celles que les alliés ont montées jusque là. Si l'on ajoute que mille appareils de la Royal Air Force y participeront, on peut évaluer à quinze mille le nombre des hommes qu'elle concerne pour les trois armes.

### L'intention du plan

Les objectifs et le plan de l'opération Jubilé faisaient l'objet de nombreuses études d'état-major depuis le mois d'avril 1942. Les officiers du quartier général des opérations combinées avaient d'abord projeté un raid sur Dieppe au mois de juillet. C'était l'opération Rutter, annulée au dernier moment

1. On ne peut donner ici qu'une description succincte de l'opération Jubilé. Pour une étude détaillée, on se reportera en particulier à l'ouvrage du colonel Stacey, *Six années de guerre*, 652 p., Ottawa 1957.

# L'opération Jubilé

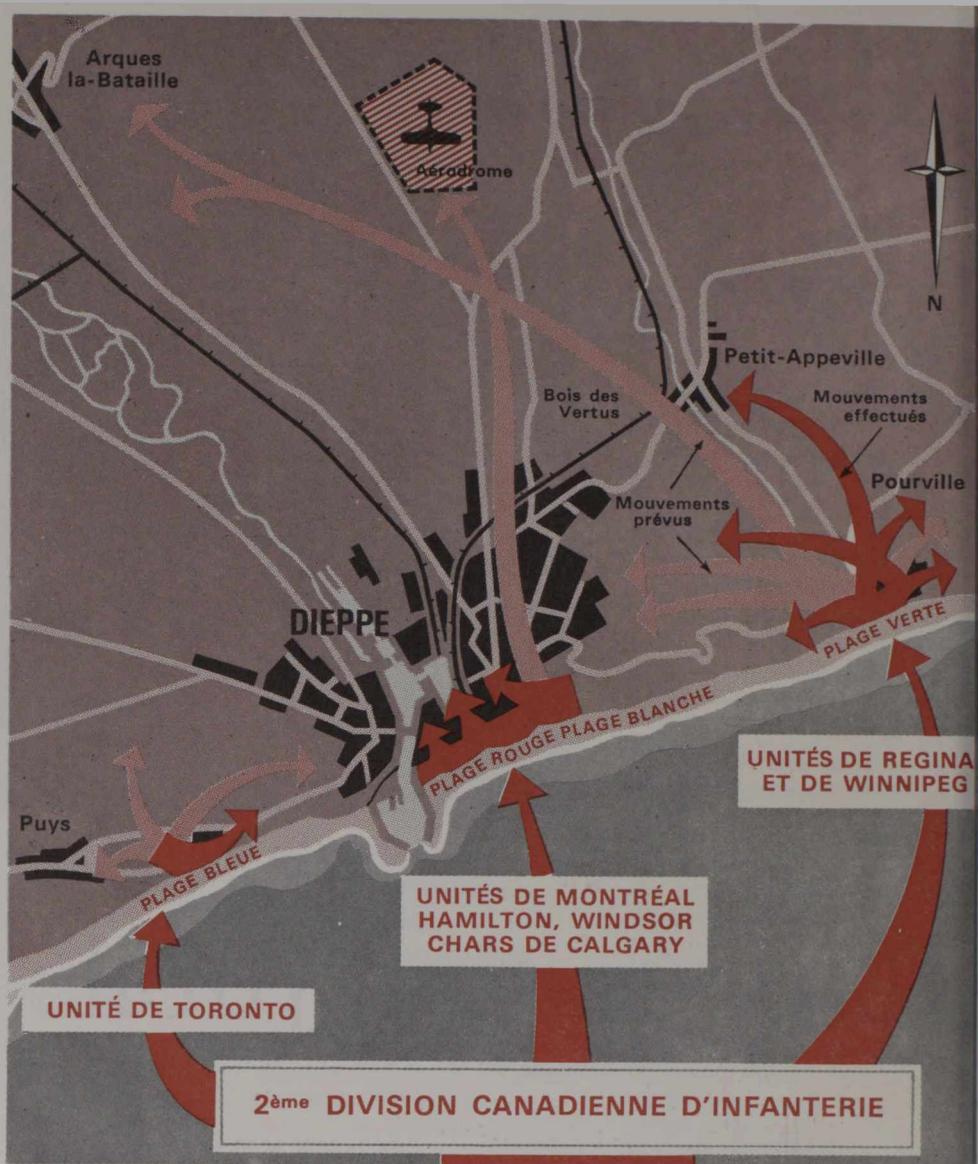
en raison de l'état de la mer et du ciel. On reprit le schéma de Rutter en vue de l'opération Jubilé, fixée au 18 puis au 19 août, en conservant les objectifs initiaux mais en apportant au plan deux modifications importantes : il n'y aurait pas de parachutages de troupes et les débarquements sur les plages ne seraient pas précédés du pilonnage de la ville de Dieppe par l'artillerie de marine ou par l'aviation.

Les objectifs du raid consistaient à détruire les défenses allemandes de Dieppe et des environs : les installations de l'aérodrome de Saint-Aubin (trois kilomètres au sud de Dieppe), les postes de radar, les centrales électriques, les installations du port, les installations ferroviaires, les dépôts d'essence ; à s'emparer des péniches de débarquement repérées, au nombre de quarante, dans le port de Dieppe ; à enlever les documents secrets du quartier général de la 302<sup>e</sup> division allemande d'infanterie ; à faire des prisonniers. Il fallait débarquer dans la région de Dieppe un contingent d'infanterie et des engins blindés pour occuper la ville et les environs pendant l'exécution des travaux, puis rembarquer les troupes. L'état-major des opérations combinées n'avait, en 1942, ni le projet ni les moyens d'élargir la tête de pont en vue d'une opération plus vaste.

## Cinq zones de combat

En août 1942, le commandement allemand était depuis plusieurs mois très préoccupé par l'éventualité de raids alliés sur les côtes françaises. Les troupes qui occupaient la côte normande, en particulier, étaient en état d'alerte d'une façon permanente. Autour de Dieppe, des travaux de fortification avaient été entrepris au mois de mars, mais on était encore loin, cinq mois plus tard, du « mur de l'Atlantique » (2). Il paraissait relativement facile de débarquer des troupes sur les quelques plages auxquelles laissent place, ici ou là, les falaises de la côte de Dieppe.

2. C'est précisément dans la première quinzaine d'août qu'Hitler ordonna de construire « avec un zèle fanatique », au cours de l'hiver suivant, « une forteresse capable de tenir envers et contre tout ».



Cinq zones de débarquement comprenant sept plages portant des noms de code avaient été définies : à l'est de Dieppe, en face de Berneval, les plages jaune 1 et jaune 2 ; en face de Puys, la plage bleue ; devant Dieppe, la plage rouge et la plage blanche ; à l'ouest de la ville, la plage verte devant Pourville et les plages orange 1 et orange 2 devant Vasterival. Le front des combats allait s'étendre sur une vingtaine de kilomètres.

Les troupes canadiennes combattent surtout sur les quatre plages centrales. Devant Puys (plage bleue), le régiment de Toronto débarque avec vingt minutes de retard. Il est accueilli par un feu meurtrier et peu d'hommes réussissent à franchir les barbelés qui défendent la digue. Plusieurs vagues d'assaut suivent la première, mais sans plus de succès. Trois heures plus tard, on tente un rembarquement qui se révèle extrêmement difficile. La plupart des combattants sont tués, blessés ou faits prisonniers ; peu d'entre eux regagneront l'Angleterre. Dans la région de

Pourville (plage verte), les hommes à terre ont un meilleur sort. Ils s'enfoncent profondément à l'arrière du village, détruisant sur leur passage plusieurs installations allemandes. Mais leur rembarquement, cinq heures plus tard, est effectué sous un feu violent ; cinq des douze péniches qui étaient venues les chercher sont coulées.

Sur le front de mer de Dieppe (plages blanche et rouge), l'attaque est l'œuvre de deux régiments. Après une brève mais violente intervention de l'aviation, les unités se frayent un passage à travers les barbelés qui défendent l'esplanade et réussissent à pénétrer dans le casino, dont ils se font un abri, et dans les rues de Dieppe proches de la plage où ils engagent le combat avec des tirailleurs allemands. Sur la foi de renseignements dont le caractère encourageant tient à ce qu'ils lui ont été mal transmis, le commandement fait débarquer les réserves (notamment le régiment de Montréal) à sept heures du matin. Elles sont accueillies par un feu d'enfer. L'évacuation des plages

centrales commence vers onze heures et se déroule, sous le feu ennemi, dans des conditions qui entraînent la perte de beaucoup d'hommes.

Sur les soixante chars d'assaut du régiment de Calgary qui avaient franchi la Manche et devaient débarquer devant Dieppe, vingt-neuf débarquent effectivement et quinze réussissent à franchir la digue. Ils se heurtent bientôt aux énormes barrages de béton qui bloquent les rues de la ville et regagnent la plage où ils jouent efficacement le rôle de pièces d'artillerie. Aucun n'est rembarqué.

### *Bilan et enseignements*

Le détachement a subi des pertes extrêmement lourdes au cours d'un engagement qui n'a duré que neuf heures. Cinq mille Canadiens avaient franchi la Manche. Deux mille deux cent dix, dont six cents blessés, rentrèrent en Angleterre le 19 août au soir (3). Il y eut 1.894 prisonniers dont 600 blessés ; 900 tués ou disparus (4). Dans la population civile française, on compta trente-sept morts et une soixantaine de blessés. Les pertes allemandes ont été évaluées à 500 morts et 300 blessés pour les trois armes. Sur le plan matériel, l'action alliée s'est soldée notamment par la perte de vingt-neuf chars, six automitrailleuses, plus de mille deux cents fusils, un contre-torpilleur, plus de trente landing-crafts et une centaine d'avions, dont huit bombardiers.

Echec tactique, puisque peu d'objectifs avaient été atteints, l'opération Jubilé paraissait vouée à rester l'une des énigmes de la seconde guerre mondiale. Lors du débarquement de juin 1944, on comprit tout ce que la gigantesque opération devait à ce que Churchill avait appelé la « reconnaissance en force » du 19 août 1942. Le commandement avait en effet retiré de l'opération Jubilé un grand nombre d'enseignements qui devaient inspirer sur plus d'un point le plan d'Overlord : nécessité d'assurer à l'assaut un « feu d'appui écrasant » par air et par mer (cuirassés, embarcations spéciales amenées près du rivage), action aérienne préalable,

pièces d'artillerie montées sur les péniches de débarquement des chars, nouveaux engins d'assaut, création de détachements navals d'assaut, etc. Selon le colonel canadien Stacey, le raid de Dieppe eut surtout pour effet de détruire la conception, qui prévalait jusque-là dans les états-majors, selon laquelle il était possible d'attaquer de

front un port fortement défendu pourvu qu'on disposât de l'effet de surprise. Sur ce point, ce sont les leçons de Dieppe qui conduisirent à la conception des ports artificiels.

C'est sans doute en signe de gratitude que la 1<sup>re</sup> armée canadienne du général Crerar fut appelée à libérer Dieppe en septembre 1944. ■

recherche

# Sciences de la Terre

*La situation géographique du pays, les ressources du sol,  
les exigences de l'aménagement du territoire :  
autant de raisons  
pour les Canadiens de s'attacher aux sciences géologiques.*



Il y a cent ans, la géologie était au Canada la science dominante. Au cours du vingtième siècle, ses progrès ont pu paraître éclipsés par ceux, plus rapides et plus spectaculaires, de la physique atomique, de la cybernétique, de la biologie moléculaire ou de l'électronique. Cependant, depuis quelques années, les sciences de la Terre connaissent au Canada un essor qui pourrait bien leur rendre une place prééminente. Le rajeunissement des sciences géologiques qui se poursuit actuellement est tout à fait comparable à celui de la physique à la fin du siècle dernier.

D'une façon générale, le progrès géoscientifique contribue efficacement à la croissance économique d'un pays. Qu'il s'agisse d'agriculture, de forêts, d'aménagements hydro-électriques, de recherche minière, de développement industriel, d'urbanisme ou de sauvegarde de la nature, il est la condition nécessaire de l'utilisation judicieuse des richesses naturelles et de la protection du milieu. Au Canada, plus qu'ailleurs peut-être, les besoins du pays réclament impérieusement un niveau élevé dans

ce domaine de l'activité scientifique : il s'agit d'un pays industriel avancé et d'un pays au sous-sol riche dont l'exploitation, dans les régions septentrionales au moins, ne fait que commencer. De plus, certains traits particuliers n'existent qu'au Canada (le pôle Nord magnétique), ou bien se présentent sur son territoire d'une façon spécialement favorable (érosion et sédimentation glaciaires).

### *Gaz et pétrole*

Comme il n'est possible ici que d'esquisser la contribution apportée par les sciences de la Terre à l'exploitation rationnelle des ressources du Canada, on se bornera à quelques exemples.

Les techniques géologiques et géophysiques ont joué un rôle très important dans la découverte des champs de pétrole et de gaz. La prospection géophysique a été intensive puisqu'on a procédé dans l'Ouest à des travaux séismiques équivalents à 21.650 mois de travail d'une équipe, ce qui représente 2.080.000 kilomètres de profils séismiques. Dans cette même région,

3. On estime à 3370 le nombre des Canadiens qui ont effectivement pris pied sur la côte normande et à 1.200 le nombre de ceux qui ont rembarqué.

4. Pour les trois armes, le nombre des alliés tués a été évalué à 1255.



## Sciences de la Terre

Près de Hauterive (Québec) un géologue venu par hélicoptère prélève un échantillon sur un affleurement rocheux.

les levés gravimétriques et magnétiques effectués représentent environ 2.000 mois de travail d'une équipe. La cartographie géologique de surface a permis, dans les débuts de la recherche pétrolière, de faire plusieurs découvertes importantes dont celle du premier grand champ pétrolifère canadien à Turner Valley (1936). Les champs géants de Leduc (Alberta) furent découverts en 1947 grâce à l'amélioration des techniques de prospection géophysique qui n'avaient cessé de

### Chercheurs et techniciens

Six mille spécialistes s'adonnent à des travaux géoscientifiques au Canada. Soixante-douze pour cent d'entre eux travaillent dans l'industrie, 11 p. 100 dans des organismes du gouvernement fédéral, 10 p. 100 dans des universités. On compte notamment 58 p. 100 de géologues, 18 p. 100 d'ingénieurs, 14 p. 100 de géophysiciens. Avant 1967, la plupart des géoscientifiques du pays sortaient des universités canadiennes. On trouve maintenant, dans les diverses disciplines, une forte proportion d'immigrés.

progresser. Vers la fin des années 1950 et au début des années 1960, la prospection géophysique a fait un pas de géant avec la mise au point de l'enregistrement sur bande magnétique, des sautages ponctuels d'équipotentielle et du

traitement automatique des données. La conséquence de ces progrès a été la découverte du champ Rainbow (Alberta) en 1965, suivie de plusieurs autres. Dans le domaine de la statigraphie, des progrès remarquables ont été réalisés, au cours de la dernière décennie, dans les méthodes de description et d'interprétation des roches carbonatées. Or, 50 p. 100 des réserves de gaz et de pétrole de l'Ouest canadien se rencontrent dans de telles formations. L'important prolongement du champ gazifère Kaybob South Beaverhill Lake a été découvert en 1968 grâce à ces techniques géologiques améliorées.

### Recherche minière

La géophysique minière canadienne a connu, au cours des dernières années, des succès que pourraient lui envier bien des pays, y compris les Etats-Unis, aussi bien du point de vue du nombre des gisements mis au jour que du tonnage du minerai découvert. En 1967, le Canada investissait en géophysique minière des sommes représentant 34% des dépenses totales du monde occidental (32 millions de dollars américains). En géophysique aéroportée, les dépenses canadiennes atteignaient 37% de l'ensemble des dépenses du monde occidental, alors que celles des Etats-

Couches plissées dans les Rocheuses (Colombie-Britannique).

Unis n'en représentaient que 16%. Le Canada occupe actuellement le premier rang parmi les pays occidentaux pour la recherche en géophysique minière.

A côté des méthodes électromagnétiques et de polarisation provoquée, utilisées surtout pour découvrir des amas de sulfures massifs ou disséminés, les levés aérogéophysiques ont exercé une énorme influence sur la prospec-



tion scientifique au Canada. Beaucoup de gisements découverts au cours des dernières années ont été localisés à l'aide de ces levés.

### Ressources en eau

L'hydrogéologie a pris une grande ampleur dans la recherche des eaux souterraines et l'étude de leurs déplacements dans le sol. L'exploitation des eaux souterraines est activement menée dans les régions rurales, mais dans certains grands centres urbains la nappe phréatique alimente aussi l'industrie. C'est ainsi que Winnipeg tire des eaux souterraines 17% de son approvisionnement en eau. L'utilisation des eaux souterraines devrait augmenter de façon sensible au Canada dans les années à venir si l'on se base sur l'utilisation des eaux souterraines aux Etats-Unis qui comptent pour un tiers de la quantité totale de l'eau fournie.

L'hydrogéologie aura aussi un rôle important à jouer, dans les prochaines années, pour parer à l'augmentation régulière de la pollution des réserves phréatiques canadiennes par les eaux résiduaires de surface : seule l'étude des couches aquifères, dans le cadre de la technologie et de l'exploitation rationnelle du milieu, peut permettre de résoudre ce problème. La plupart des

zones industrielles reposent sur un sol dans lequel la répartition des eaux souterraines permettrait l'élimination des eaux résiduaires. Ce serait une erreur grave que de négliger les possibilités ainsi offertes ou d'injecter les eaux résiduaires dans des zones contre-indiquées. L'importation de la technologie étrangère ne peut, dans ce cas, être d'un grand secours, car c'est la structure géologique locale qui détermine la répartition des eaux souterraines.

### Construire dans le Nord

Les sols minéraux ou organiques du nord canadien sont source de grandes difficultés lorsqu'il s'agit de construire,

en raison de leur forte teneur en glace dans les nombreuses zones de pergélisol (1). Bouleverser la surface du sol par des travaux de construction ou par le passage de véhicules dans de telles régions provoque le plus souvent un déséquilibre du bilan thermique qui peut causer la fonte de la glace dans le sol et ruiner complètement un ouvrage ou accélérer l'érosion du sol. Cela donne un aperçu du rôle indispensable de la géotechnique dans l'aménagement du Grand-Nord.

1. Gel permanent du sol ; il peut affecter seulement l'épiderme du sol (une dizaine de centimètres) ou ses couches profondes (plus de 480 mètres dans l'Extrême-Nord).

## La géologie du Canada



L'un des traits dominants de la géologie du Canada est le bouclier précambrien qui entoure la baie d'Hudson depuis l'océan Arctique jusqu'aux basses terres du Saint-Laurent, dans le sud de l'Ontario et du Québec. C'est le noyau du continent nord-américain et ses formations comptent parmi les plus anciennes du monde. Au cours des millénaires, le bouclier a subi l'action des agents érosifs ; les glaciers du Pléistocène, qui débuta il y a 1.200.000 ans, l'ont râclé presque jusqu'au roc. Le bouclier précambrien est l'une des régions minières les plus productives du globe.

Les plaines intérieures qui forment les riches terres agricoles des Prairies, sont constituées de couches sédimentaires sur lesquelles a été transportée la majeure partie du sol de couverture du bouclier précambrien. De ces couches proviennent le gaz et le pétrole des Prairies. Les sables bitumineux de l'Athabasca, dans le nord de l'Alberta, datent du crétacé.

A l'ouest des plaines intérieures, la Cordillère s'oriente au nord-ouest en trois systèmes parallèles dont le plus à l'est comprend notamment les Rocheuses canadiennes et l'ensemble des monts du Yukon, le plus à l'ouest la chaîne côtière située le long de la côte de Colombie-Britannique et l'île Vancouver.

La région des Appalaches comprend les provinces maritimes et le sud-est du

Québec. A l'ère primaire, cette région était constituée par un long fossé submergé dans lequel furent déposés des sédiments, il y a plus de deux cents millions d'années. L'exhaussement de ces sédiments a donné naissance aux monts Appalaches de la côte Atlantique qui ont été ensuite nivelés par l'érosion. La région des Appalaches a livré d'énormes quantités de fer, maintenant épuisées, au sud-est de Terre-Neuve. Elle fournit encore du cuivre en Gaspésie (Québec) et de la fluorine à Terre-Neuve.

Les basses-terres du Saint-Laurent et de la baie d'Hudson, qui bordent le bouclier précambrien, reposent sur des sédiments primaires. Le sol fertile a été arraché au bouclier par les glaces du Pléistocène, comme ce fut le cas pour les plaines intérieures.

La région inuitienne constitue l'Extrême-Nord. C'est un système de plissements dont les monts peu élevés et revêtus de glace de l'île Ellesmere sont la manifestation la plus visible. Le sous-sol est prometteur, mais l'exploitation minière n'est qu'à ses débuts. La plaine côtière de l'Arctique est formée de sables et de graviers.

Au sud de la région inuitienne, les basses-terres et plateaux de l'Arctique sont constituées de roches dont les plus jeunes datent de 350 millions d'années au moins.



Tyuk, 1971,  
triptyque de Jean-Paul Riopelle

arts

# Jean-Paul Riopelle



La peinture de Jean-Paul Riopelle ne se commente pas. Elle s'éprouve. Elle est somptueuse et silencieuse comme la nature et les rêves qu'elle fait naître, intensément sensorielle, jaillissante, généreuse, puissante, palpitante.

Riopelle renvoie toujours à la nature : par les sensations qu'elles suscitent, ses toiles nous font participer au corps d'une nature originelle, vivre son rythme, chasser dans ses sous-bois, fouler ses feuilles mortes ; des percées de lumière nous éblouissent, l'éclat vert d'un pré au printemps, des plages pourpres de soleil, l'outremer d'un ciel à la tombée de la nuit.

Mais le secret de Riopelle est de renvoyer à une nature sans un objet, sans un être qu'on puisse distinguer, sans même qu'une forme se laisse soupçonner ; à une nature sans visage dont on nous livre seulement la quintessence, car sa réalité profonde est beaucoup plus de l'ordre des sens que de celui de la représentation. La nature chez Riopelle, comme le dit Jacques Dupin, semble « portée à un degré d'efferves-

cence qui ne laisse pas les objets, les formes et les sensations provoquées se détacher et se fixer, accuser leurs différences et leur séparation (...) Point de paysage où arrêter le regard mais un pays à pénétrer et à parcourir (...) » C'est pourquoi la peinture de Riopelle fait irrésistiblement rêver.

L'exposition Riopelle, qui se poursuit en ce moment au Centre culturel canadien en même temps qu'au Musée municipal d'art moderne de Paris, est une véritable somme. Elle se compose d'une soixantaine d'œuvres récentes, papiers marouflés inspirés par les jeux de ficelle des Esquimaux du nord canadien. La ficelle court, s'entrelace, s'emmêle, se déroule en un large trait continu, noir ou blanc, sur des fonds d'une grande richesse chromatique, ou bien elle se combine plus organiquement à l'ensemble en petites touches oblongues et cassées. La somptuosité d'une polychromie foisonnante ne nuit en rien à l'équilibre de la composition qui apparaît plus implacablement dans cette épreuve de vérité qu'est la reproduction en noir et blanc.

Nous retrouvons le hibou blanc, qui voisine, cette fois, avec le mammouth et l'oie. Il y a aussi des paysages d'orage sombres et complexes et, à l'inverse, des œuvres qui, par leur construction simple et la nuance des couleurs, donnent une impression de gaieté et de clarté : *the Sleeper*, ficelle noire sur un admirable fond clair et lumineux ; *le Chien, la Porte*, ficelle blanche sur un fond de petites touches où dominent le rose, le blanc et l'ocre ; *Sun and mountains*, ficelle noire soulignée de rouge ; surtout *le Renard qui mange*, en ficelle noire, sur une polychromie chantante à base de vert pré, de rose et de blanc.

Parmi les œuvres à plusieurs volets, signalons *Tyuk*, très beau triptyque où une ficelle noire et verte s'enroule et se déploie sur un fond clair très rehaussé de blanc, une large ficelle noire et rouge au dessin net équilibrant l'ensemble de la composition ; *Avapac*, quadriptyque au dessin complexe sur un fond très riche ; *la Danse*, triptyque sombre, orageux et dynamique.

Nous aimerions encore citer parmi les peintures exposées, pour les avoir

beaucoup aimées, *Carcajou coiffé*, œuvre puissante et solidement construite à l'aide de petites touches blanches — ficelle brisée — sur un fond somptueux à dominante rouge très foncé ; *Mais où était-il passé ?*, pour son extraordinaire chromatisme : il y a dans le bas de la toile un bleu d'une éclatante luminosité que met encore en valeur la contiguïté d'un vert pré ; *TWA mountains sheep*, d'une grande richesse, dont le rouge foncé rehaussé d'outremer et de vert sombre est superbe.



Jean-Paul Riopelle est né en 1923 à Montréal. En 1945, il participe au groupe des Automatistes réuni autour de Borduas. En 1948, il est l'un des signataires de Refus global, manifeste contestataire qui exige, face au conformisme du milieu québécois de l'époque, la libération de l'art et de l'Homme. Peu après, il se sépare du groupe montréalais et va s'installer en France. De 1950 à 1955, il expose à Paris, Berlin, New-York, Venise, Sao Paulo. En 1963, une grande rétrospective couronne sa réputation dans son pays. En 1970, une exposition lui est consacrée à la fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence.

## Ficelles et autres jeux



L'exposition des œuvres de Riopelle intitulée « Ficelles et autres jeux », ouverte le 15 juin au Musée municipal d'art moderne (11, avenue du Président-Wilson, Paris 16) et au Centre culturel canadien (5, rue de Constantine, Paris 7), réunit soixante peintures, sculptures et assemblages récents inspirés à l'artiste par des jeux de ficelle et d'autres jeux esquimaux. Elle durera jusqu'au 31 juillet au Musée d'art moderne de la ville de Paris et jusqu'au 8 octobre au Centre culturel.

Le Musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi et le mardi, de dix heures à dix-sept heures quarante-cinq. La galerie d'art du Centre culturel est ouverte tous les jours, samedi et dimanche compris, de neuf heures à dix-huit heures.



urbanisme

◀ Toronto :  
la place Nathan-Phillips.  
Au pied  
de l'hôtel de ville,  
le piéton chez lui.



▶ Québec :  
l'escalier Petit-Charlaine  
après sa rénovation.  
L'air de Montmartre ?

## Flâner dans la Ville



Dans un pays où les villes s'accroissent à une rapidité qui manifeste la vitalité de l'expansion économique mais défie le bon sens, où au surplus elles ont rarement plus de cent ans d'âge, ce qui les prive de ce cachet ancien qui apporte, qu'on le déplore ou non, une sorte de chaleur venue du passé, humaniser les grandes cités n'est pas seulement une nécessité, c'est un devoir.

Les Canadiens se sont donc demandé comment faire pour donner une âme à leurs villes, pour qu'elles soient autre chose qu'une suite de rues monotones qu'on enfle en courant. Ils ont pensé que l'un des moyens de tailler une grande ville à la mesure de ses habitants et non pas seulement à la mesure de ses activités, était d'encourager tout effort d'imagination qui viserait à ménager,

1. Vincent Massey fut, de 1952 à 1959, le premier gouverneur général du Canada d'origine canadienne. Il avait présidé une commission fédérale d'enquête dont les travaux conduisirent à la création du Conseil des arts du Canada.

au cœur même des agglomérations, des coins où il ferait bon flâner, se détendre, observer les gens pour le seul plaisir, se rencontrer par hasard, se promener sans craindre la circulation automobile dont les bruits troublent les pensées vagabondes. C'est pourquoi ils ont créé, l'année dernière, un prix d'aménagement urbain, le prix Vincent-Massey, sous les auspices de la Fondation Massey et du Conseil national des arts (1). Treize réalisations « contribuant à agrémenter de façon notable la vie urbaine » ont été primées à ce titre l'hiver dernier. Dispersées d'un bout à l'autre du Canada, on les trouve aussi bien à Saint-Jean de Terre-Neuve qu'à Victoria, à Québec, Edmonton, Trois-Rivières, Toronto, Ottawa, Vancouver, Saskatoon et Calgary. Le jury a admis les architectes à concourir pour les aménagements les plus différents : places publiques, passages pour piétons, espaces ouverts sur la nature au sein même de la ville, grands ensembles,

œuvres de dimensions modestes. Un seul impératif : rendre la ville agréable à ses habitants.

Parmi les aménagements retenus, nous citerons à titre d'exemple la place Nathan-Phillips à Toronto, vaste esplanade au pied du très moderne hôtel de ville, devenue un foyer de détente grâce aux petites tables avec parasols, aux bancs où l'on peut se reposer face à la grande pièce d'eau transformée l'hiver en patinoire, à l'agrément des jardins qui y ont été ménagés. Ou encore le « mail » de la rue Sparks, à Ottawa, ou la délicieuse place du Bastion à Victoria, en plein centre de la ville, ou bien l'escalier Petit-Charlaine à Québec, passage pour piétons reliant la haute et la basse ville, qui a été entièrement restauré et qui évoque pour les Parisiens les escaliers de Montmartre. Ou bien encore le parc Rockwood à Saint-Jean de Terre-Neuve, véritable avancée dans la ville des bois sauvages des alentours, ou le réseau « Plus 15 » à



Ottawa : la rue Sparks. Autre chose qu'une enfilade de magasins.

Calgary, audacieuse voie pour piétons à quinze pieds (4,60 m) au-dessus du niveau de la rue, qui relie tous les bâtiments du centre-ville, ou encore le parc Mayfair à Edmonton, excellent exemple d'aménagement paysager.

L'idée directrice des organisateurs du prix Vincent-Massey est fondée sur des vérités simples, mais fondamentales : une ville qui ne possède qu'une finalité économique est déshumanisante pour ses habitants, mais ce caractère n'est pas lié à sa nature même de grande cité ; il suffit d'un peu d'imagination pour créer, au cœur même des villes, des coins qui « collent à l'homme ». ■

L'envers de l'été

## La lutte contre les incendies de forêt



Les forêts, qui couvrent près de la moitié de l'immense territoire du Canada, sont une source de richesse très importante pour le pays. Les forêts productrices de bois marchand couvrent 2.500.000 kilomètres carrés, superficie plus vaste que celle de la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique, l'Autriche et les pays scandinaves réunis. Elles alimentent une industrie très diversifiée, et d'abord celle des pâtes et papiers qui vient au premier rang des industries de transformation du pays. Les produits forestiers entrent pour près d'un tiers dans le montant des exportations canadiennes (1).

On comprend que la lutte contre les incendies de forêt, terriblement ravageurs du mois de mai au mois d'août dans ce pays froid qui connaît des étés très chauds, soit pour les pouvoirs publics un impératif à peine moins important que, l'hiver, celui du déneigement.

Les degrés du danger

L'ampleur d'un incendie de forêt dépend de plusieurs éléments : les facteurs météorologiques (température, sécheresse, vent), le danger d'inflammation (matières combustibles), la lutte contre le fléau (sur le terrain et, préventive, par la mise sur pied d'un système de protection).

Dans l'état actuel des choses, il est à peu près impossible de modifier les conditions météorologiques. Du moins peut-on, grâce à l'utilisation de méthodes fondées sur une étude mathématique et expérimentale de ces conditions, prévoir la gravité d'une « saison de feux ».

L'indice du « danger d'incendie » est

protection  
des richesses

déterminé uniquement par des paramètres météorologiques tels que les chutes de pluie, l'humidité relative, la vitesse du vent. On établit une échelle des indices de danger d'incendie, numérotée de 0 à 16, qui comprend cinq classes :

L'homme  
et la foudre



D'après une statistique récente, la plupart des incendies de forêt se déclarent, sur le territoire des provinces canadiennes, du mois de mai au mois d'août. Le mois de juillet est celui où l'on recense le plus d'incendies (25 p. 100 du total annuel), mais c'est en juin que les ravages du feu sont les plus étendus (35 p. 100 du total annuel des superficies détruites). Près des trois quarts des incendies sont dus à l'activité humaine, en particulier aux loisirs de plein air, mais ils sont moins dévastateurs que les incendies allumés par la foudre, qui pourtant ne comptent que pour un peu plus d'un quart dans le nombre des incendies. Au nord du soixantième parallèle (Yukon et Territoires du nord-ouest), l'été est plus court et la saison des feux ne dure que deux mois. Difficiles à déceler et plus encore à combattre, les incendies allumés par la foudre y sont responsables de la majeure partie des destructions.

danger nul (0), faible (1 à 4), modéré (5 à 8), élevé (9 à 12), extrême (13 à 16). L'indice est donc une cote numérique qui indique les effets de la température sur la teneur en eau du combustible forestier et le comportement du feu. Il doit être déterminé par l'expérience pour chaque type de forêts.

La gravité de l'incendie résulte de la

1. Sur les forêts, voir Canada d'aujourd'hui, octobre 1968.



L'avion-citerne Canadair intervient en France comme au Canada.

## La lutte contre les incendies de forêt

combinaison de la vitesse de propagation du feu et de la résistance que les matières inflammables offrent aux moyens de lutte. Pour chiffrer la vitesse de propagation, on s'est servi des résultats obtenus au moyen de l'observation de petits incendies allumés à titre expérimental. Les feux d'essai n'ont pas permis d'établir un indice satisfaisant de la résistance aux agents répressifs. Il semble que l'indice de sécheresse, estimation de l'inflammabilité de l'humus profond et d'autres combustibles comme les branches et les arbres abattus par le vent, soit l'un des facteurs qui expriment le mieux cette résistance, car celle-ci est surtout déterminée par l'inflammabilité du combustible forestier et par le caractère du brûlage.

Pour calculer la gravité d'une saison de feux, il reste à multiplier pour chaque classe le nombre de jours de « danger d'incendie » par le facteur approprié de gravité, à additionner les résultats et à diviser la somme obtenue par le nombre de jours que comprend la saison de feux. On a ainsi l'indice de gravité d'une journée moyenne pendant la saison.

### Choix d'une tactique

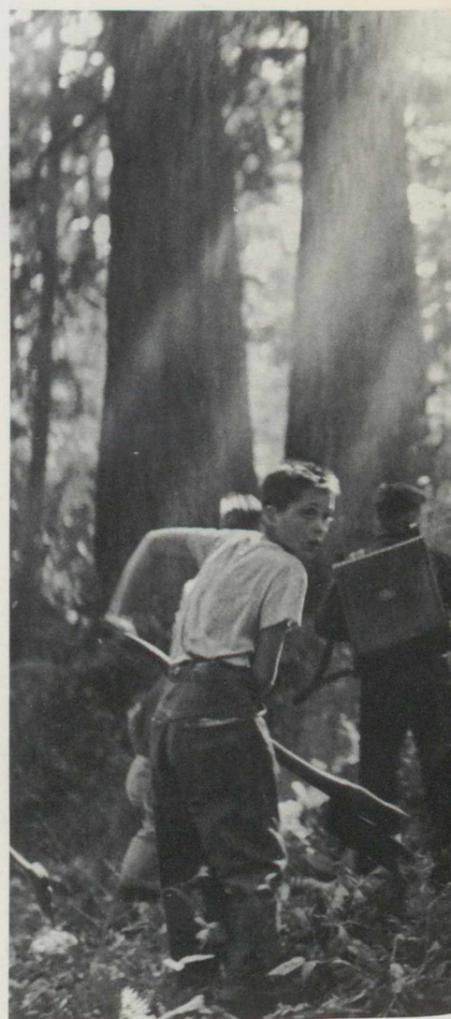
Plusieurs méthodes peuvent être employées pour éteindre un incendie

de forêt : abaisser la température au-dessous du seuil d'embrasement ; étouffer le feu en le privant d'oxygène ; supprimer les matières inflammables ; canaliser l'incendie en direction d'une barrière.

L'action est menée directement, sur le front même de l'incendie, chaque fois que l'état des combustibles de surface permet d'éteindre facilement le feu et que la chaleur et la fumée n'interdisent pas le travail le long du front. Elle est menée de façon indirecte, dans les zones qui ne sont pas encore touchées, quand la chaleur et la fumée sont trop grandes pour permettre la lutte directe, quand le feu se répand rapidement en raison de la nature du combustible forestier, ou quand des barrières naturelles peuvent servir de coupe-feu. Dans les deux cas, les pompiers construisent, au moyen d'outils ou d'engins divers, une « ligne de feu » à l'avant de l'incendie, qui forme barrage.

### Les armes du combat

Les Canadiens ont été parmi les premiers à utiliser l'avion pour combattre les incendies de forêt. Ils s'en servaient déjà, dans l'Ontario, en 1920. Ils ont été aussi les premiers à mettre au point un avion amphibie spécialement conçu pour la lutte contre le feu,



le Canadair CL-215, bien connu des Français depuis qu'il est utilisé en Provence.

Dans l'appareillage classique, les pompes à dos et les pompes mécaniques sont les outils de choc de l'attaque directe. Les pompes à dos sont de petits réservoirs d'eau, en métal ou en toile, munis d'une pompe à main et transportables à dos d'homme. Les pompes mécaniques projettent une grande quantité d'eau sous pression, ce qui a pour effet, non seulement d'abaisser la température dégagée par les foyers comme le font les pompes à dos, mais aussi de changer radicalement l'état du combustible entre l'humus de surface et le sol minéral. Des bulldozers et des charres spécialement équipés servent efficacement dans l'attaque indirecte, mais ils ne sont utilisables que si la forêt possède des voies d'accès. Les bulldozers sont munis de lames qui attaquent le sol : ils recouvrent de terre meuble les couches combustibles

de surface. Tirées par des tracteurs ou par tout autre véhicule, les charres, qui creusent une tranchée et retournent la terre en sillons des deux côtés de la tranchée, permettent d'obtenir des lignes de feu de 1,20 m à 1,50 m de large. Le long de la ligne, on coupe tous les arbres à l'aide d'une scie mécanique.

### L'avion : déceler et lutter

L'avion est utilisé, non seulement dans la lutte proprement dite, mais aussi dans la détection des incendies, domaine dans lequel son action s'est montrée bien supérieure à celle de n'importe quel poste fixe.

En dix ans, le nombre des avions utilisés dans la détection est passé de quelques unités à quatre-vingt-dix. L'Association pour la protection des forêts (Ottawa) les emploie même exclusivement. Responsable de 25.900 kilomètres carrés de forêts, elle possède six appareils et dispose de cinq bases.

Le programme de vol de la journée est déterminé après consultation des responsables des cinq camps. Lorsque le danger d'incendie est « faible », un vol par jour est effectué. Lorsqu'il est « modéré », il y a un ou deux vols ; « élevé », deux ou trois ; « extrême », plus de trois vols. Les avions communiquent par radio avec le poste de commandement.

Dans la lutte contre l'incendie déclaré, l'avion a un double rôle : il transporte hommes et matériel sur les lieux ; il déverse directement sur le feu de grandes quantités d'eau ou de produits chimiques. L'intérêt majeur de l'avion est sa rapidité. L'avion permet aussi d'atteindre des forêts d'accès difficile, voire impossible par voie de terre. Lorsque l'atterrissage est impraticable, on établit une navette par hélicoptère.

Plusieurs types d'avions-citernes sont utilisés au Canada, selon les besoins : les uns ne déversent qu'un peu plus de



Incendie en Colombie-Britannique : les jeunes participent à la lutte.

### Bilan d'un été



Le 31 octobre dernier, les statistiques indiquaient, pour l'ensemble du Canada, 8.979 incendies de forêt et la destruction de 15.870 kilomètres carrés au cours de la saison des feux 1971. L'année précédente, on avait enregistré 9.007 incendies qui avaient ravagé 9.706 kilomètres carrés de terrains boisés. La moyenne saisonnière, établie sur dix ans, est de 7.542 incendies de forêt causant la perte de 9.872 kilomètres carrés. La saison 1971 a donc été particulièrement sévère.

900 litres d'eau à chaque voyage ; d'autres déversent jusqu'à 11.000 litres. L'objectif des soldats du feu est de créer un réseau de base d'avions-citernes tel qu'avec un nombre minimum d'appareils on puisse atteindre tout incendie, dans la zone dangereuse, une heure après l'alerte. Les Canadiens utilisent enfin de plus en plus le Canadair, qu'ils ont construits et mis au point il y a quelques années. Ces avions amphibies peuvent emmagasiner en douze secondes 5.500 litres d'eau en survolant un lac à fleur d'eau. ■

# Le Centre de Terminologie

## *Ou la traduction considérée comme service public*



Le Canada est officiellement bilingue depuis près de trois ans. En faisant aboutir sur le plan législatif le projet qui visait à faire de l'anglais et du français les deux langues officielles du pays, le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau s'est engagé en 1969 dans un programme ambitieux au terme duquel les services fédéraux doivent être assurés dans les deux langues (1). En 1971, plus de quatre cent cinquante unités de langue française ont été créées dans la fonction publique canadienne. Ces unités travaillent en français dans leurs communications internes et leurs relations avec les organismes officiels. Dans les communications externes, elles desservent en français le public francophone et en anglais le public anglophone. Ces dispositions nouvelles ont fait naître un énorme besoin de traduction et de recherches linguistiques.

Le Bureau des traductions du gouvernement fédéral possède un Centre de terminologie qui constitue pour les agents de l'Etat une sorte de S.V.P. spécialisé dans les langues. Une trentaine de terminologues (ils étaient quinze l'année dernière) s'y emploient à constituer un corpus de termes aussi complet que possible dans les deux langues officielles. Leur travail de recherche vise à déterminer avec rigueur le sens des mots et expressions, et surtout la meilleure manière de « rendre » dans l'autre langue l'idée exprimée dans la première. Une importante

1. La loi s'applique aux soixante organismes qui dépendent du gouvernement fédéral (ministères, sociétés d'Etat, conseils, commissions, agences, etc.), mais non aux organismes qui dépendent des gouvernements provinciaux.

bibliothèque leur est nécessaire : le Centre dispose de trois mille ouvrages de référence et dépouille méthodiquement les périodiques spécialisés. La constitution d'un fichier central — aujourd'hui, près de cent trente mille fiches — est le premier résultat de ce grand effort collectif. Il constitue la « mémoire » du Centre et celui-ci envisage de recourir bientôt à l'ordinateur pour automatiser la consultation et l'établissement de vocabulaires spécialisés.

Le Centre reçoit chaque jour, le

plus souvent par téléphone, plusieurs dizaines de demandes de conseils qui n'émanent pas seulement d'organismes fédéraux, mais aussi bien de services provinciaux, d'universités, de services de traduction étrangers, etc. Il publie *l'Actualité terminologique*, mensuel auquel le grand public peut s'abonner, et des études lexicologiques qui s'adressent aux traducteurs professionnels. Pour ne citer que quelques exemples, des études ont paru sur la traduction en français des mots *tax*, *taxable*, *taxation*, *taxing*, sur le mot *capital*, sur les oiseaux du Canada, les relations de travail, l'incendie, les supermarchés, l'astronautique.

Le Centre joue en même temps un rôle important dans la normalisation de la terminologie française. Les sources auxquelles il puise s'inscrivent dans le champ lexical du français universel : les termes et expressions qu'il propose doivent être conformes au bon usage, faute de quoi le Centre perdrait sa raison d'être. Les Canadiens ne doivent donc pas s'étonner s'il préconise parfois l'emploi de termes qui contrarient des habitudes en tournant le dos à des clichés bien ancrés dans le « français de traduction ».

## Qu'est-ce que la francophonie ?

### *Le point de vue canadien*



Sur le Canada et le monde francophone, M. Léo Cadieux, ambassadeur du Canada en France, a prononcé récemment, devant le Comité central du rayonnement français, une conférence dont nous donnons ici des extraits (1).

1. Né à Saint-Jérôme (Québec), M. Cadieux a d'abord été journaliste. Elu en 1962 député à la Chambre des communes du Canada, dans la circonscription de Labelle (Québec), il est ministre de la défense nationale de 1967 à 1970, date à laquelle il est nommé ambassadeur à Paris.

Le mot francophonie, qui est imprécis et se prête à toutes les interprétations, est-il le meilleur pour décrire une situation nourrie du passé reposant sur des valeurs actuelles, mais aux prises avec le mouvement excessif d'un monde en devenir ? La francophonie se manifeste dans tous les domaines avec les orientations les plus diverses. Si elle constitue l'un des principaux fondements de notre existence et de notre action, la langue française reçoit par l'intermédiaire d'organismes nationaux

et internationaux les moyens de se défendre là où elle est menacée, de s'enrichir par l'apport de vocables nouveaux issus de contextes particuliers, de s'étendre et de rayonner à travers le monde.

Nous sommes maintenant engagés dans ce que j'appellerai la troisième phase de la francophonie, les deux premières ayant été la défense de la langue française et la participation sectorielle. Cette troisième étape se caractérise par l'intervention directe des Etats sur deux plans distincts : la coopération bilatérale avec les pays qui composent le tiers-monde francophone et la coopération multilatérale qui a donné naissance, en particulier, à l'Agence de coopération culturelle et technique. La participation du Canada aux deux premières activités s'est révélée importante, voire essentielle, mais c'est dans le domaine de la coopération

mais conscients des lacunes qui nous affligent. La participation du Canada à la francophonie, le rôle de premier plan qu'il s'est souvent attribué aux divers paliers de la francophonie naissante résultent d'un courant naturel chez lui, prolongent à l'extérieur la permanence et la force vitale de la

langue et de la culture françaises sur son propre sol. Au Canada, la langue française exprime une valeur nationale, elle est facteur d'unité et moyen d'indépendance. Francophonie nationale? C'est le terme le plus exact, le plus objectif pour exprimer la réalité canadienne. ■

## économie

### Le gouvernement exercera une surveillance sur la prise de contrôle des sociétés canadiennes par les capitaux étrangers



Un projet de loi en cours de discussion devant le Parlement canadien vise à donner au gouvernement les moyens de surveiller la prise de contrôle de sociétés canadiennes par les capitaux étrangers et de s'y opposer dans certains cas (1). La surveillance ne portera que sur les sociétés dont l'actif est supérieur à 250.000 dollars (1,25 million de francs) ou dont le chiffre d'affaires dépasse 3 millions de dollars (15 millions de francs). Une prise de participation inférieure à 5 p. 100 du capital d'une société dont les actions sont librement négociables sur le marché (20% dans le cas contraire) ne fera pas jouer les mécanismes de surveillance dont disposera le ministère de l'industrie et du commerce. Celui-ci interviendra, et au besoin négociera avec les acquéreurs potentiels, lorsque le taux de participation sera situé entre 5 p. 100 et 50 p. 100 car c'est dans cette zone que le contrôle d'une société est possible en l'absence même de la majorité des parts. Pour donner ou refuser l'autorisation d'achat, le gouvernement étudiera les projets en fonc-

tion de critères définis : effets sur l'activité économique du Canada ; importance de la participation des Canadiens à l'entreprise ; effets sur la productivité, le progrès technique, la création de produits nouveaux, la diversification des produits ; effets sur la concurrence ; compatibilité avec la politique industrielle et économique du Canada.

Déposé au mois de mai à la Chambre des communes par le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau, qui dispose d'une large majorité, le projet de loi a été considéré aussitôt comme trop timide par les partis de l'opposition. Selon un conseiller du gouvernement, son application porterait sur 12 p. 100 à 20 p. 100 des transactions qui mettent en jeu des capitaux étrangers. ■

1. Le projet fait suite à la publication du Livre blanc intitulé Investissements étrangers directs au Canada, 584 p., Information Canada, Ottawa 1972. Ce document rappelle que 60 p. 100 de l'industrie de transformation du Canada, 65 p. 100 de ses industries extractives et de sa sidérurgie, 90 p. 100 de son industrie pétrolière sont contrôlés par des capitaux étrangers et que ce contrôle est le fait de capitaux étatsuniens dans la proportion de 80 p. 100.



M. Léo Cadieux  
ambassadeur du Canada en France

bilatérale et multilatérale, tout spécialement au sein de l'Agence, que le Canada découvre les orientations qui conviennent le mieux à sa personnalité. C'est ici qu'il peut le plus favorablement et de la façon la plus pratique faire valoir son caractère français et mettre en œuvre les moyens considérables dont il dispose.

En définitive, et c'est la richesse de l'entreprise à laquelle nous participons, la francophonie est fondée sur des aspirations et sur des assises nationales. En serait-il autrement que nous nous égarerions dans l'abstrait. La francophonie internationale, avec ses défauts et ses qualités, n'est que l'image des variantes nationales. C'est le reflet de nous-mêmes, fiers de nos réussites



## Développement régional et investissements

La croissance économique se manifeste avec plus de vigueur, selon sa tendance naturelle, dans les régions riches que dans les régions placées en marge du développement par l'histoire ou par la géographie. Sur l'immense territoire canadien, les disparités régionales sont notables. L'économie des provinces de l'Atlantique, en particulier, et celle du Québec à un degré



M. Jean Marchand

moins, n'a pas un taux de croissance aussi élevé que celle de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique. Or il lui faudrait un taux supérieur pour espérer rejoindre le niveau de ces dernières. Aussi le Canada cherche-t-il à corriger les inégalités. Au cours d'un récent voyage en France, M. Jean Marchand,

## CANADA d'aujourd'hui

Organe d'information des ambassades du Canada dans les pays de langue française.

Rédaction, administration  
18, rue Vignon, Paris 9

Nos lecteurs sont priés de nous signaler leurs changements d'adresse.

Juillet 1972/N° 20

Imprimé en Belgique par Brepols, Turnhout.

Photos: Armour Landry, Commission géologique du Canada, Claude Gaspari copyright by Galerie Maeght, Office national du film du Canada, Léo Neveu (Arcaction).

ministre de l'expansion économique régionale, a expliqué la situation aux investisseurs français. Il a mis en relief l'effort fait par le gouvernement canadien pour favoriser l'industrialisation dans le cadre de l'aménagement du territoire : au cours de l'exercice budgétaire actuel (1er avril 1972-31 mars 1973), la mise en œuvre des programmes d'aide publique absorbera cinq cents millions de dollars (2,5 milliards de francs).



## La croissance des grandes villes

A la date du dernier recensement général du Canada (1er juin 1971), la région métropolitaine de Montréal comptait 2.720.413 habitants, ce qui marquait une augmentation de 5,8 p. 100 par rapport à 1966. La région métropolitaine de Toronto comptait 2.609.628 habitants (+16,3 %) et celle de Vancouver 1.071.081 (+14,9 %). Venaient ensuite Ottawa-Hull : 596.176 (+13 %); Winnipeg : 534.685 (+5 %); Hamilton : 495.864 (+10 %); Edmonton : 490.811 (+16 %); Québec : 476.232 (+9 %); Calgary : 400.154 (+21 %). La comparaison des chiffres et des taux de croissance permet de prévoir que Toronto deviendra l'année prochaine la plus grande ville du Canada.



## Recherches sur une éclipse de Soleil

Cinq cents chercheurs canadiens et étrangers étudieront l'éclipse totale de Soleil qui sera observable au Canada, le 10 juillet, dans une bande de quarante-huit kilomètres de large qui balayera le territoire sur plus de cinq mille kilomètres de long. La trajectoire de l'éclipse touchera notamment l'est de la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, la Gaspésie et l'estuaire du Saint-Laurent (Québec), les Territoires du nord-ouest jusqu'à Tuktoyaktuk. D'un poste d'observation situé sur la côte de l'Atlantique, le Conseil national de recherches du Canada lancera des fusées qui serviront à étudier la propagation des ondes radio dans les couches rapprochées de l'ionosphère en l'absence de radiations solaires.



## Reflets du Canada sur les canaux du nord

Une exposition flottante consacrée au Canada circule en ce moment sur les canaux et voies navigables du nord de la France, de la Belgique et de la Hollande. Elle occupe les cent mètres carrés d'une péniche spécialement aménagée et baptisée *Reflets du Canada*. Par la photo-



Dix millions de kilomètres carrés sur cent mètres carrés.

graphie, le texte, la cartographie, le film fixe et le cinéma, elle présente les principaux aspects du Canada : l'immensité de son territoire, la diversité de sa population, la façon dont vivent les Canadiens. Les activités professionnelles, les loisirs, les sports, les arts et la vie familiale sont quelques-uns des thèmes de l'exposition qui, « lancée » à Paris au mois de mars, terminera son voyage à Dunkerque en octobre après s'être arrêtée dans plusieurs dizaines de villes.



## Au Centre culturel de Paris

Le Centre culturel canadien de Paris a présenté au cours des derniers mois une série d'œuvres contemporaines qui, bien que fort différentes, témoignent d'un même souci : la recherche d'un climat plutôt que celle de nouveaux procédés techniques d'expression.

Marcelle Maltais : « Lumière concrète ». A l'affût d'un monde « en lumière », à travers des paysages plans construits en aplats.

Indira Nair : gravures et sérigraphies. Art aux racines orientales, nuancé, grave, complexe, équilibré et subtil. La vie des origines court, discrète, chaude et silencieuse, au sein du mythe.

Fernand Toupin : peintures 1955-1971. Lyrisme éblouissant

taillé en pleine pâte à larges coups de brosse. Qu'il s'agisse de boursouffures blanches, parfois déchirées de rouge, des années 1964-1965, ou des concrétions plus récentes de haute pâte, dynamisées en tourbillons onctueux à dominante dorée, ocre ou grège, festonnées en fjords sur des surfaces en aplats noirs ou violemment colorés, la peinture de Fernand Toupin est en même temps un monologue et une fête.

Roy Kiyooka : « Aumône pour douces paumes ». Des photographies de poète et de graveur. Aucun effet de contraste, qui semble proscrit ; le fondu est la règle d'or. C'est le silence qu'il faut exprimer, la solitude, et la métamorphose d'une matière qui finit toujours par se résoudre en poussière.

Lorraine Lessard : peintures récentes. La construction n'est jamais absente de ces compositions fermes, violentes, lumineuses, un peu agressives, où transparait un certain tumulte intérieur.



## Montréal : la Maison de Radio-Canada

Radio-Canada vient de regrouper dans un nouvel immeuble construit dans l'est de Montréal les services de ses deux réseaux de langue française (radio et télévision) dispersés jusqu'ici dans une vingtaine d'immeubles. Le réseau radio couvre l'ensemble du territoire canadien, le réseau de télévision couvre une zone qui va de la Nouvelle-Ecosse, sur l'Atlantique, jusqu'au Manitoba. Les émissions des deux réseaux de langue anglaise sont produites



à Toronto, où la construction d'un immeuble unique est aussi envisagée. Radio-Canada est une société d'Etat, mais elle n'a pas le monopole de la radio-télévision.